



Université Saint-Joseph de Beyrouth
Mission de pédagogie
universitaire



Manuel de pédagogie universitaire

usj.edu.lb/mpu/manuel

Chapitres supplémentaires 2019-2020

avec le soutien de



Maquette et mise en page : Murielle Chahine Toby, *Service des publications et de la communication (Spcom-USJ)*

Mise en page HTML Lina Koleilat Ghalayini

Imprimé à Beyrouth, 2014, Byblos

© *Tous droits réservés à la Mission de pédagogie universitaire - Université Saint-Joseph*

La reproduction ou la traduction du présent document, en tout ou en partie, est autorisée à la condition d'en mentionner la source et de ne pas l'utiliser à des fins commerciales.

Des chapitres supplémentaires ont été ajoutés en 2015, 2017 et 2020

C2'- TUTORAT D'ACCUEIL

1- Qu'est-ce que le tutorat d'accueil?

C'est un dispositif permettant aux nouveaux étudiants de s'intégrer dans la vie universitaire et de répondre aux exigences du travail académique.

Le tutorat d'accueil peut se faire sous une forme personnalisée, par le soutien assuré à chacun, ou sous la forme d'un accompagnement collectif, assuré à un groupe d'étudiants.

2- Pourquoi le tutorat d'accueil?

Le tutorat d'accueil est mis en place pour lancer ou consolider le projet de formation de l'étudiant et réduire les risques de découragement. Il s'adresse à tous les étudiants en début de semestre et, principalement, à ceux qui intègrent nouvellement le cursus universitaire.

Pour les nouveaux inscrits, le tutorat d'accueil est un moment clé de leur formation, puisque « les six premières semaines à l'université sont les plus cruciales dans la décision que prendra l'étudiant de quitter ou de rester ». C'est à ce moment-là aussi que l'étudiant décide « de la place que les études vont occuper dans sa vie » (Kramer et White, 1982, p. 47). Comme le passage du secondaire au supérieur s'effectue généralement dans une « rupture de contexte » (Wouters et De Ketele, 1993), cela risque de décourager l'étudiant qui fait face à des stratégies pédagogiques différentes de celles qu'il avait connues dans l'enseignement secondaire. Le tutorat d'accueil veille donc à favoriser son immersion dans le milieu universitaire, en l'aidant à construire le « soi étudiant » qui est relatif à la dimension académique et le « soi réel » qui a trait au développement personnel et social de l'étudiant, vu l'impact du bien-être personnel et de l'affiliation sociale sur l'apprentissage (Basco et Cote, 2008).

Concernant les étudiants qui sont en cours de formation, le tutorat d'accueil soutient leur motivation et favorise la réussite de leur parcours académique, en renforçant leur engagement à l'université et en donnant du sens aux études. Il contribue ainsi au développement de deux habiletés essentielles à l'accomplissement du projet de formation, qui sont la responsabilité et l'autonomie (Wouters et De Ketele, 1993), notamment l'autonomie intellectuelle qui les implique dans l'acte pédagogique et les rend acteurs de leur formation (Crookston, 1972).

3- Comment assurer un tutorat d'accueil ?

Lors de la phase d'accueil, le tuteur lance le démarrage d'un cheminement qui se prolonge dans le cadre d'un tutorat de suivi. Il vise trois fonctions principales qui se situent au niveau personnel, social et pédagogique, contribuant au développement intégral de l'étudiant¹.

Niveau personnel

Le tuteur favorise le développement personnel de l'étudiant à travers les actions suivantes :

- Consolider sa confiance en soi, en transformant ses limites en forces
- L'initier à la gestion du stress et à la gestion des émotions
- Renforcer son sentiment d'autonomie et encourager sa prise d'initiatives

Niveau social

Le tuteur renforce l'affiliation de l'étudiant au milieu universitaire à travers les actions suivantes :

- Donner du sens à l'engagement universitaire de l'étudiant et aux valeurs prônées par l'institution
- L'aider à se familiariser avec les locaux, les ressources, les services mis en place et les programmes de formation
- Favoriser le développement de ses relations interpersonnelles en encourageant son implication dans la vie étudiante (amicales, clubs, etc.)
- Contribuer à l'instauration de relations saines entre les divers acteurs et, au besoin, gérer les conflits

Niveau pédagogique

Le tuteur initie l'étudiant à devenir un apprenant performant à travers les actions suivantes :

- Lancer et confirmer son projet de formation ou, le cas échéant, faciliter sa réorientation
- Contribuer au développement des compétences transversales nécessaires pour le démarrage d'une formation et l'initier à la métacognition
- L'aider à fixer les objectifs et à planifier le suivi dans le cadre d'un contrat pédagogique

¹ - Se référer au chapitre « Le tutorat dans l'enseignement supérieur » (2013, C-2, p.1, §2) dans le *Manuel de pédagogie universitaire de l'USJ*.

Exemples de modalités pratiques de tutorat d'accueil

Journées d'accueil

Les journées d'accueil pourraient suivre les étapes suivantes :

- Présentation de l'Université : son historique, son fonctionnement et ses différents services
- Présentation de l'institution : les cursus, les différents responsables et les accompagnateurs²
- Organisation d'une activité de consolidation du groupe, favorisant la connaissance mutuelle des étudiants
- Visite guidée des lieux
- Possibilité de prévoir un atelier d'orientation géré par des responsables pédagogiques afin de répondre aux questions académiques des étudiants, ce qui pourrait les confirmer dans leur choix ou les aider éventuellement à changer de cursus

Séminaires d'initiation au travail universitaire

Les séminaires d'initiation pourraient être dispensés en intensif, la première quinzaine, avant le démarrage des cours. Les objectifs seraient principalement orientés vers le développement de :

- Compétences transversales de savoir-faire : planification du projet de formation, gestion du temps, utilisation de Moodle, etc.
- Compétences transversales de savoir-être : habiletés de communication et développement personnel

4- Quel est le profil du tuteur?

Pour développer un « savoir accueillir professionnellement » par analogie à ce que De Ketele appelle un « savoir accompagner professionnellement » (2007, p.6), le tuteur est appelé à développer des compétences relationnelles et pédagogiques :

- Les compétences relationnelles rendent le tuteur proche des étudiants et lui permettent de communiquer avec aisance. Une grande importance est ainsi accordée aux caractéristiques personnelles comme l'écoute, l'empathie, la maturité, la disponibilité et la bienveillance³
- Les compétences pédagogiques dotent le tuteur de savoir-faire méthodologiques aptes à initier l'étudiant aux méthodes de travail propres à l'enseignement supérieur, en adoptant une logique d'appui et de soutien, loin de tout jugement

Il va de soi que le tuteur est censé connaître l'Université, son fonctionnement, ses institutions ainsi que son règlement intérieur pour pouvoir y initier les étudiants.

2- Il est conseillé de limiter la durée des interventions et de prévoir un documentaire sur la Faculté, pour éviter d'alourdir la journée par des discours qui risquent d'ennuyer les étudiants.

3- Se référer au chapitre « le tutorat dans l'enseignement supérieur » (2013, c-2, p.2, §3.3.) dans le *Manuel de pédagogie universitaire de l'USJ*.

5- Précautions à prendre

- **Adopter une juste distance** : Comme le tutorat touche au domaine affectif et humain, la juste distance est un incontournable de la relation instaurée entre le tuteur et l'étudiant. Le tuteur est appelé à la prudence pour éviter le surinvestissement affectif ainsi que la familiarité avec l'étudiant. Il devrait également éviter l'arrogance intellectuelle puisque le tutorat se base sur un cheminement de partenaires, reconnaissant la capacité de l'étudiant à apprendre
- **Respecter la discrétion** : Le tuteur est tenu de faire preuve d'éthique vis-à-vis de l'institution, des collègues et des étudiants. Il s'interdit de tenir des propos contre l'institution, de discréditer un enseignant et de se montrer indiscret vis-à-vis des étudiants accompagnés
- **Inscrire l'accueil dans une démarche de suivi** : Les actions lancées lors de l'accueil devraient s'inscrire dans le cadre d'un accompagnement de suivi, entrepris dans la durée pour aider l'étudiant à réaliser son projet de formation. Sinon, ces actions ne seraient que ponctuelles, sans suite garantie, ne faisant pas partie d'un processus tutorial qui implique nécessairement « une dimension relationnelle forte et l'idée d'un cheminement » (Paul, 2006, p.14)

Finalement, pour assurer un accueil de qualité aux étudiants, le processus tutorial gagne à être institutionnalisé et inséré dans une « culture professionnelle de l'accompagnement » (Jorro, 2012, p. 7). La structure institutionnelle peut s'avérer contraignante, mais elle reste indispensable pour cadrer et professionnaliser la relation tutoriale (Beauvais, 2006). Elle mobilise les acteurs, chargés de la formation de l'étudiant, et les incite à conjuguer leurs efforts dans le cadre d'une responsabilité collective, nécessaire à la réussite du processus.



6- Pour en savoir plus

- **Basco, L. et Cote, F. (2008).** *La construction de la personne étudiante pour une optimisation de ses conditions de réussite.* Communication présentée au colloque international sur le thème « Efficacité et équité en éducation ». Rennes, Université Haute Bretagne.
- **Beauvais, M. (2006).** *Accompagnement et formation à l'accompagnement.* Communication présentée au colloque à l'I.R.T.S. Aquitaine en partenariat avec l'I.U.F.M. d'Aquitaine et A.I.F.R.I.S.S.S., sur le thème Tutorat et accompagnement.
- **Crookston, B.B. (1972).** A development view of Academic Advising as Teaching. *Journal of College Student Personnel*, 13, 12.
- **De Ketele, J.M. (2007).** Préface. Dans Michel Vial et Nicole Caparros-Mencacci. *L'accompagnement professionnel ? Méthodes à l'usage des praticiens exerçant une fonction éducative*, Bruxelles : De Boeck.
- **Jorro, A. (2012).** Préface. L'accompagnement comme processus singulier et comme paradigme. Dans S. Biémar et E. Charlier (dir.), *Accompagner. Un agir professionnel* (p.5-7). Bruxelles : De Boeck.
- **Kramer, G.L. & White, M.T. (1982).** Developing a Faculty mentoring Program : An Experiment. *NACADA Journal*, 2(2), 47.
- **Paul, M. (2006).** *L'accompagnement : quels enjeux pour le tutorat ?* Communication présentée au colloque à l'I.R.T.S. Aquitaine en partenariat avec l'I.U.F.M. d'Aquitaine et A.I.F.R.I.S.S.S., sur le thème Tutorat et accompagnement.
- **Wouters, P. et De Ketele, J.M. (1993).** Les dispositifs de préparation des étudiants à l'enseignement supérieur et universitaire. *ResAcademica*, 11(1), 48.

Patricia RACHED
2017